

Les prix de Microsoft dans le viseur suisse

TECHNOLOGIE La Commission de la concurrence a ouvert hier une enquête préalable contre l'entreprise américaine concernant le prix de ses licences, qui s'est envolé. Un expert souligne la difficulté qu'auront les autorités à prendre Microsoft en défaut

ANOUCHE SEYDTAGHIA

Et un jour, la Suisse osa se poser des questions concernant Microsoft. Ce jour, ce fut le jeudi 15 janvier, avec l'ouverture par la Commission de la concurrence (Comco) d'une enquête préalable sur les prix pratiqués par la multinationale américaine. Cette annonce est importante, car le contexte est particulier. Depuis des années, la Suisse est un paradis pour Microsoft. Confédération, cantons, entreprises et particuliers sont avides de ses solutions bureautiques et de communication. La Suisse est «le dixième marché mondial pour le groupe», affirmait en juin 2025 son président, Brad Smith, juste à côté de Guy Parmelin, lors d'une opération séduction menée à Berne.

Et aujourd'hui, cette Suisse s'interroge sur les tarifs pratiqués par la multinationale. La Comco a «des dénonciations faisant état d'augmentations très fortes du prix des licences liées aux produits de Microsoft en Suisse». C'est son produit phare, Microsoft 365, qui comprend notamment Outlook, Teams, Word, One Drive et son service d'intelligence artificielle Copilot, qui est visé. La Comco veut savoir si «ces augmentations constituent des indices de restrictions illicites de la concurrence».

Une hausse de... 43%

Pour l'heure, la Comco en dit peu. «Nous voulons connaître les raisons de ces hausses de tarifs et déterminer s'il s'agit d'un abus de position dominante. Nous avons reçu des plaintes d'entreprises qui ont subi des hausses de tarifs, mais aussi d'administrations publiques», affirme Patrik Ducrey, directeur de la Comco. Cette dernière refuse de livrer les chiffres relatifs à la hausse de prix. Également contacté, Microsoft en dit encore moins, s'engageant à «respecter la législation suisse en matière de concurrence et à coopérer avec la Comco dans le cadre de son enquête préliminaire.»



Guy Parmelin, conseiller fédéral chargé de l'Economie, et le directeur général de Microsoft, Brad Smith. La Confédération dépense environ 30 millions de francs par année en licences du géant technologique américain. (BERNE, 2 JUIN 2025/PETER SCHNEIDER/KEystone)

Le fond de l'affaire, c'est une hausse sensible des tarifs, annoncée dès 2025, et qui doit prendre effet ces prochains mois. Par exemple, l'abonnement Business Basic, proposé aux PME, verra son prix augmenter de 17% à 7 dollars par mois (les tarifs suisses sont en cours d'ajustement). La plupart des prix augmentent d'environ 10%. Et sur le front des particuliers, la hausse est plus importante encore: le 1er janvier dernier, un utilisateur constatait que le prix de son abonnement Microsoft 365 Personal passera de 69,95 francs par an à 99,95 dès mi-février, soit un bond de 43%... Y a-t-il a priori abus de la part de Microsoft? «En droit de la concurrence, une hausse de prix n'est pas un abus en soi. Il faut démontrer l'existence d'un pouvoir de marché et la mise en place de prix ou conditions inéquitables, ce qui n'est pas évident dans un contexte technologique qui évolue rapidement. Cela dit, le fait que des autorités publiques se plaignent et que l'administration fédérale ait migré vers Microsoft 365 nourrit l'argument de captivité et de dépendance par rapport à un seul prestataire, donc la question mérite clairement examen», estime Michel Jaccard, associé de l'étude Id Est Avocats à Lausanne et spécialisé dans la technologie. De son côté, Nathanel Borros, directeur de la société informa-

tique API, à Lausanne, salue l'annonce de la Comco. «Nous sommes fortement tributaires des prix et des décisions de Microsoft, qui en a pris passablement ces dernières années, notamment avec de nombreuses hausses et des changements dans ses modèles de licence. Dans la pratique, nous n'avons quasiment aucune marge de manœuvre: les conditions sont imposées et nous n'avons d'autre choix que de les accepter, ce qui nous impacte autant que nos clients.» Nathanel Borros ajoute que «les augmentations successives de Microsoft 365 exercent une pression importante sur les budgets informatiques, sans qu'il existe de véri-

tables alternatives viables à court terme. Ce produit reste l'outil standard utilisé par la grande majorité des entreprises, des administrations et des organisations publiques, ce qui renforce encore la dépendance au fournisseur.»

Des millions dépensés à Berne
 A elle seule, la Confédération dépense environ 30 millions de francs par année en licences Microsoft. En 2025, elle lançait une étude de faisabilité «pour renforcer la souveraineté numérique dans le domaine de la bureautique grâce à l'utilisation de logiciels à code source ouvert.»

Des millions dépensés à Berne

A elle seule, la Confédération dépense environ 30 millions de francs par année en licences Microsoft. En 2025, elle lançait une étude de faisabilité «pour renforcer la souveraineté numérique dans le domaine de la bureautique grâce à l'utilisation de logiciels à code source ouvert.»

Il s'agissait aussi «d'examiner si une stratégie de sortie de Microsoft 365 dans l'administration fédérale [était] possible». Selon Michel Jaccard, «il faut garder en tête le contexte politique suisse et se souvenir que le Conseil fédéral adoptait en novembre dernier un rapport sur la souveraineté numérique (réduction des dépendances, multicloud, logiciels ouverts). On imagine volontiers que l'ouverture d'une enquête par la Comco est liée à ces initiatives.»

«Nous sommes fortement tributaires des prix et des décisions de Microsoft»

NATHANEL BORROS, DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ INFORMATIQUE API

En face, Microsoft va se défendre, notamment en mettant en avant la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités, notamment en intelligence artificielle. Dans la hausse de prix précitée annoncée à un particulier, la multinationale écrivait ceci, dans un français douteux: «Pour témoigner de la valeur ajoutée que nous avons apportée au cours de la dernière décennie, faire face à l'augmentation des coûts et nous permettre de continuer à proposer des innovations, nous augmentons le prix de votre abonnement.»

Selon Michel Jaccard, «on peut s'attendre à ce que Microsoft mette en avant l'ajout de valeur (notamment l'IA Copilot dans Microsoft 365) et ses investissements cloud et en IA en Suisse pour justifier une évolution tarifaire. L'enjeu sera alors de prouver que ces ajouts sont réellement optionnels. Or l'omniprésence des fonctionnalités IA dans les produits Microsoft va rendre l'analyse du marché plus délicate.» La procédure pourrait durer plusieurs mois. ■